

Opinion personnelle

Critères d'éthique politique et sociale : besoins et moyens, droits / devoirs et liberté(s) / responsabilité(s), respect des lois et résistance / désobéissance

Chrétien et socialiste, je considère que l'amour du prochain, la démocratie, l'humanisme, la recherche de la paix et de la justice, sont les bases éthiques et philosophiques de mes choix à tous les niveaux et dans tous les domaines : vie privée et vie en société, politique locale et internationale, économie, ... Mon espérance chrétienne («*des cieux nouveaux et une terre nouvelle où la justice habitera*», 2 Pierre 3,13) me conduit à garder confiance spirituellement et à m'engager concrètement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la Création.

«De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins»

(Etienne Cabet, communiste chrétien, 1840. Thème repris par Henri de Saint-Simon, Louis Blanc et Karl Marx, sous des formes un peu différentes)

Moyens : compétences techniques, intellectuelles et sociales ; ressources matérielles.

Besoins : besoins vitaux, physiologiques, matériels, affectifs et sociaux.

Pour moi, cela implique

- que chacun a le devoir de contribuer au bien-être des autres ;
- que personne ne peut accaparer des biens et des compétences à son seul profit ;
- que personne ne peut légitimement choisir de vivre aux crochets d'autres personnes ou de la société ; cela vaut aussi bien pour les personnes qui accaparent les revenus du travail des autres que pour les profiteurs de la générosité de l'Etat-Providence lorsqu'il existe ;
- que personne ne doit manquer de moyens d'existence élémentaires, et j'ajouterais même d'un peu plus que les moyens élémentaires, surtout s'ils sont disponibles chez des gens qui en ont plus que nécessaire... ;
- que les petits enfants, les personnes âgées, handicapées ou en situation (provisoire ou permanente) de dépendance n'ont que des compétences restreintes (voire pas de compétences) à mettre au service des autres ; ils peuvent donc avoir plus de besoins que de moyens, voire uniquement des besoins ;
- que la compréhension du principe de réciprocité, l'acquisition des moyens à mettre au service des autres et leur mise en œuvre sont progressives ; elles nécessitent une éducation correcte dès la petite enfance et une formation continue jusqu'au troisième âge au moins ;
- que si la recherche du bien-être personnel est légitime, celle du bien commun est prioritaire.

Cet adage concerne aussi bien les individus que les collectivités et les Etats.

Les besoins évoqués ci-dessus correspondent en gros aux droits et libertés que l'être humain peut revendiquer. Les moyens correspondent en gros aux devoirs et responsabilités que l'être humain est appelé à assumer.

Pas de droits / libertés sans devoirs / responsabilités

Pas de devoirs / responsabilités sans droits / libertés

Droits et libertés sont à prendre ici comme des concepts proches et liés. Pour simplifier, les deux mots sont donc employés l'un pour l'autre. Il en va de même pour devoirs et responsabilités.

Les exemples ci-dessous peuvent tous être lus dans les deux sens (droits <-> devoirs). Les droits et libertés sont cependant toujours évoqués en premier parce qu'on revendique plus volontiers des droits que des devoirs.

La formulation peut donner l'impression qu'on a beaucoup plus de devoirs que de droits. En fait les droits évoqués sont en général des principes fondamentaux «à large spectre» dont l'absence est insupportable. En revanche, les devoirs qui leur sont liés sont le plus souvent des contraintes modestes et parfaitement supportables. Les droits humains, tels que définis par exemple dans la «Déclaration Universelle» de 1948, sont une exigence fondamentale et donc prioritaire ; les devoirs sont les moyens permettant de les garantir.

J'en propose quelques exemples, sans hiérarchisation et sans prétention à l'exhaustivité.

- Le droit de vote et d'éligibilité est lié à des devoirs civiques : payer ses impôts, voter, respecter les adversaires politiques, respecter les décisions votées, assumer les conséquences (financières, juridiques) de ses actes. Je doute de la pertinence d'accorder ce droit à des jeunes qui n'ont pas ces devoirs ; par contre j'estime légitime de l'accorder à des étrangers qui peuvent les assumer. Le principe n'a de sens que pour autant que le droit de vote et d'éligibilité soit garanti avec une réelle possibilité d'agir, de s'opposer aux autorités et d'en changer. (voir ci-après : Etat de droit et résistance)
- Le droit de respirer un air pur, de boire une eau propre et de manger sainement est lié au devoir de respecter la nature par un comportement écologiquement responsable.
- Les droits à l'asile, à la migration ou plus simplement au tourisme, sont liés à la responsabilité de contribuer au bien-être de la région d'accueil, en respectant ses habitants, leur mode de vie et leur travail, le milieu écologique, une économie juste, la tranquillité et la stabilité politique.
- Le droit aux loisirs, à la pratique des sports notamment, est lié au devoir de respecter l'environnement, la tranquillité publique et la sécurité des autres pratiquants.
- Le droit à la mobilité est lié au devoir de respecter les règles de la circulation et la sécurité des autres usagers, de limiter les atteintes à l'environnement et à la tranquillité publique.
- Les libertés de pensée, de croyance, d'expression, de réunion, de manifestation, sont liées au devoir de respecter les mêmes droits pour les autres, de contribuer à un débat public serein, de ne pas diffamer ou calomnier, de ne pas diffuser de fausses informations.
- Les libertés de produire, commercer et consommer sont liées au devoir de respecter la nature, les conditions de vie des producteurs et les besoins des consommateurs.
- Le droit à la formation et à l'égalité des chances est lié à la responsabilité de choisir, puis de pratiquer, une voie utile à la société, de se former dans un délai raisonnable, en bénéficiant du droit à l'erreur du statut d'«apprenant» et en respectant les contraintes liées à ce statut.
- Le droit à bénéficier d'une retraite digne est lié à la responsabilité d'avoir contribué à son financement par son travail et ses cotisations, et à celle de continuer à rendre des services en fonction de ses possibilités, aussi bénévolement que possible, au profit, entre autres, de ceux qui continuent à en assurer le financement.
- Le droit à bénéficier d'un système de santé performant et financièrement supportable est lié à la responsabilité de ne pas en profiter indûment.

- Le droit de prendre des décisions (gouvernement, entreprise, association, famille, ...) est lié à la responsabilité de bien gérer son domaine de compétence au profit collectif des administrés, en transparence, en respectant les lois et statuts.
- Etc.

Je ne peux pas revendiquer des droits qui ne sont pas liés à des devoirs ou responsabilités. La société et l'Etat ne peuvent m'imposer des devoirs qui ne sont pas liés à des droits et des libertés. Mon bien-être est lié au fait que j'ai des droits, et donc que les autres ont des devoirs à mon égard. Le bien-être des autres est lié aux devoirs que j'ai envers eux, et donc aux droits dont ils bénéficient.

La démocratie, la justice, la paix sont un équilibre entre les droits et devoirs des individus, des collectivités et des détenteurs d'une parcelle de pouvoir. La politique est l'art de rechercher, négocier et faire appliquer cet équilibre.

Cette notion d'équilibre peut convenir à des gens de gauche comme de droite, avec évidemment des interprétations et des applications concrètes différentes. En revanche, une idéologie ou un régime politique (de gauche ou de droite, dictatorial ou libertaire) sort de ce cadre lorsqu'il entraîne un déséquilibre : trop de devoirs et pas assez de droits individuels, ou trop de libertés et pas assez de responsabilités.

Je fais encore remarquer que si l'on est seul sur une île, la liberté personnelle n'est pas limitée par des devoirs ou responsabilités envers les autres. Par contre plus le groupe est nombreux, plus son activité augmente, plus il devient nécessaire de fixer des règles. De même au fur et à mesure qu'on invente de nouvelles activités, de nouveaux moyens de déplacement, des machines performantes, des jeux bruyants, ... De même aussi en temps de crise : catastrophe naturelle, épidémie, famine, guerre, crise économique et/ou sociale, urgence climatique. Les règles restrictives doivent être fixées en transparence, de manière proportionnée, provisoirement si possible, et dans l'optique d'assurer le bien commun.

A quelqu'un qui regrette le bon vieux temps où nos grands-parents avaient plus de liberté (moins de limitations de vitesse sur les routes par exemple), je réponds que mes grands-parents étaient soumis à moins de lois, mais qu'ils avaient en fait moins de liberté car moins de possibilités : ils n'ont pu faire aucune étude ni même un apprentissage, n'avaient pas de voiture, n'ont jamais pris l'avion, et ont vécu de très sévères restrictions pendant deux guerres mondiales. Pour prendre des exemples récents, les drones ou les trottinettes électriques sont des inventions géniales et utiles pour leurs utilisateurs, mais qui ont des effets négatifs sur d'autres gens et qui entraînent inmanquablement de nouvelles réglementations.

Respect des lois et résistance, désobéissance civile

La Constitution, les lois, le principe de l'Etat de droit doivent servir à assurer le bien commun en instaurant la paix et la justice. Il faut donc les défendre de manière générale. Mais l'Etat n'est nulle part définitivement parfait et doit être constamment amélioré. Il doit être organisé de façon à permettre en permanence l'évaluation et le réajustement de son fonctionnement.

Lorsque la démocratie (vote, éligibilité, possibilité réelle de changer les lois et les autorités, ...) n'est pas respectée, il est légitime et nécessaire de s'en indigner et de le faire savoir ; le droit de résister devient même un devoir. La désobéissance civile, civique ou citoyenne*, et les actions militantes qui en découlent doivent alors respecter la proportionnalité (pas de conséquences plus graves que les causes de la contestation) et la raison (rechercher et non décourager le soutien de l'opinion publique), en restant dans le cadre de la non-violence.

** Je n'entre pas dans le débat des subtiles nuances sémantiques concernant ces termes !*

Je me rallie aux critères proposés dans un livre de José Bové et Gilles Luneau, *Pour la désobéissance civique*, Paris, La Découverte, 2004, p. 161-163). Considérant qu'un acte qui

s'oppose à la loi ne mérite pas forcément d'être qualifié de désobéissance civique, les auteurs proposent six critères requis conjointement, pour qu'un acte puisse être ainsi qualifié.

(En résumé)

- Responsabilité individuelle : chacun des désobéissants est cohérent avec ses idées, il connaît les risques judiciaires et les assume, sans chercher à s'en soustraire.
- Désintéressement : pas de recherche de profit personnel.
- Projet collectif : on agit dans le cadre d'une mobilisation ; on défend un projet pour la société qui donne du sens à l'acte.
- Non-violence : le but est de convertir, pas de détruire l'adversaire. Un acte contre les biens doit être symbolique, avec humour, à visage découvert, dans le but de montrer que la propriété privée ne peut s'opposer à l'intérêt général.
- Transparence : on agit au grand jour.
- Ultime recours : on agit après avoir épuisé les moyens de dialogue humains et institutionnels.

Le but est d'interpeler le pouvoir politique en lui désobéissant, mais aussi de convaincre l'opinion publique de la légitimité de la lutte.

La désobéissance n'est pas une entreprise de démantèlement de la société, mais une volonté de la construire autrement. «La désobéissance civique est une demande de droit».

Pour ma part, j'ajouterais qu'on doit s'attendre à ce que des adversaires utilisent des moyens semblables pour contester nos propres positions : on a vu des agriculteurs en colère déverser des tombereaux de fumier devant le domicile d'écologistes.

Quitte à me répéter, j'insiste sur la nécessité de ne pas perdre tout crédit dans l'opinion publique : les actes de résistance ne doivent pas avoir de conséquences plus graves que la situation combattue, notamment sur des victimes non concernées. Les dégâts doivent être réversibles et de faible coût pour la collectivité. Les mouvements appelant à ces actions de résistance doivent être très clairs sur les limites à ne pas franchir, pour éviter des dérapages (pas d'actions de type Brigades Rouges).

D'autre part, il ne sert à rien de demander à l'Etat d'assurer le bien commun tout en répandant systématiquement la méfiance envers son autorité. On perd son crédit en laissant la place à des «casseurs» dans une manifestation puis en condamnant les violences de la police. Si l'on relativise systématiquement la nécessité de respecter les lois, il est difficile d'exiger des lois plus sévères contre les pollueurs ou les chauffards : la désobéissance civile exige du tact, si possible de l'humour et beaucoup de pédagogie !

A gauche, il faut se rappeler qu'on souffre du fort dégât d'image que nous devons aux régimes qui promettaient la justice et la liberté et ont instauré des dictatures bien pires que notre imparfaite démocratie.

A droite, on est bien mal venu de demander des peines sévères pour les actes illégaux d'activistes du climat, tout en rechignant à sanctionner sérieusement les actes irresponsables et/ou illégaux de certaines entreprises.

Prohibition ou éducation ?

Un sérieux problème me tracasse particulièrement : depuis quelques années, on parle de *wokisme*, dans un sens devenu péjoratif, pour désigner le salutaire et nécessaire (r)éveil des consciences face à des injustices évidentes, bien que sournoisement implantées dans la conscience collective : racisme, sexisme, homophobie, ...

A part quelques extrémistes, il n'y a plus grand monde pour défendre expressément le racisme, le sexisme et l'homophobie. Les réactionnaires, même les modérés, se sont cependant trouvés une cible commode dans les excès qu'ils dénoncent chez leurs adversaires. On leur reproche de vouloir effacer le passé : déboulonnage de statues de colonialistes, réécriture de livres contenant des

mentions problématiques, mise à l'index des œuvres d'artistes ayant défendu de mauvaises causes. On stigmatise la complexification entraînée par l'écriture inclusive.

Je suis pour ma part très perplexe et prends le risque de m'attirer les foudres de certains et certaines camarades. Je ne suis en effet pas favorable à la *cancel culture*, donc à l'effacement systématique des aberrations du passé. Et encore moins à la prétention des minorités qui savent ce qui est juste et prétendent rééduquer les masses.

D'abord pour des raisons pratiques : si l'on veut être logique, il faut effacer tout ce qui n'est plus admissible aujourd'hui : il me paraît facile de remplacer les têtes de nègre par des têtes choco. Mais il me paraîtrait absurde de retirer des bibliothèques les aventures de Tintin au Congo. En gros la quasi-totalité de la littérature d'il y a plus de cinquante ans devrait être réécrite ou mise à l'index à cause d'allusions racistes et sexistes. Si l'on déboulonne la statue de David de Pury à Neuchâtel, il faut aussi déboulonner, à Nyon, celle de Jules César qui était un colonialiste et un esclavagiste bien pire. Et détruire le château de Chillon, symbole du pouvoir féodal. Je suis en train de caricaturer, bien sûr, mais c'est pour dire qu'on ne peut pas effacer le passé. Alors il faut faire avec !

L'assumer, l'expliquer, le critiquer, utiliser ses expériences pour faire mieux.

N'imitons pas Staline qui faisait disparaître Trotsky sur les photos historiques ou les nazis qui brûlaient les livres pas conformes à leur idéologie. Les éléments problématiques de notre passé sont des «problèmes de famille» qu'il vaut mieux gérer avec tact quand on a le choix de la méthode, pour éviter d'en faire des «secrets de famille» qui risquent de ressortir de façon incontrôlable.

Lorsqu'on cherche à purifier le passé et la pensée contemporaine, on pratique en fait de la censure et de la prohibition. Ce ne sont pas des moyens démocratiques. Partant du principe que l'intelligence humaine n'est pas capable de faire la part des choses, elles la réduisent à l'apprentissage servile d'un credo. La vie en société, le respect des autres impliquent certes des limitations aux libertés d'expression et d'action (pas à la liberté de pensée). Si je suis favorable à l'interdiction de la propagande nazie, j'approuve en revanche la publication d'une édition critique de *Mein Kampf*. On ne peut pas stimuler une pensée antifasciste ou antiraciste intelligente sans la confronter à l'idéologie fasciste ou raciste. Il faut donc raison garder dans l'étendue des interdictions et laisser une part suffisante à la réflexion personnelle.

Au risque de choquer, j'irais presque jusqu'à dire que l'intelligence humaine a besoin que l'on sauvegarde une «biodiversité des idées».

On voit que la prohibition de l'alcool ou des drogues n'a pas résolu les problèmes visés mais a favorisé le marché noir et le développement des mafias. Je pense de même que la prohibition des idées (censure) ne combat pas et même favorise le mépris envers l'Etat, le complotisme, les religions et idéologies «extrêmes», les pseudo-sciences, la violence dans la vie publique et politique, ainsi que la montée de l'extrême-droite (qui n'a pourtant jamais été avare de censure lorsqu'elle a pu prendre le pouvoir !).

Pour qu'une cause juste puisse progresser dans l'opinion publique, il faut qu'elle soit compréhensible, assimilable et qu'elle ne soit pas ressentie comme une oppression.

Le bon combat contre Mammon

Si le bien commun est le critère de base de l'éthique politique et sociale, il faut aussi concrètement désigner le mal commun ! La gauche l'a en général identifié au capital(isme) plus récemment au (néo)libéralisme. Les chrétiens de gauche aiment parler de Mammon, personnification de la richesse idolâtrée : «Vous ne pouvez servir deux maîtres, Dieu et Mammon» (Luc 16, 9-13 ; Mammon est généralement traduit dans les bibles récentes par «l'Argent»).

Je ne suis pas économiste et ne prétends donc pas proposer un système économique viable qui permette de «sortir du capitalisme» ou de «surmonter le capitalisme». Je me contente de quelques éléments de base.

- La gauche a malheureusement laissé tomber ce qui avait été un de ses grands chevaux de bataille du milieu du XIX^e s. au milieu du XX^e : le coopérativisme. Elle devrait se souvenir que les coopératives de consommation, de production, de logement, parfois même de banque et d'assurance ont été de belles et bonnes réalisations des syndicats, des gouvernements sociaux-démocrates et du socialisme municipal. Les coopératives sont réalisables dans le cadre de l'économie libérale donc sans attendre le «Grand soir», leur organisation démocratique implique la responsabilité individuelle et collective des travailleurs et des usagers, elles assurent un excellent équilibre «de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins». Mais elles sont évidemment plus difficiles à gérer que les autres entreprises : la démocratie n'est pas une solution de facilité.

- Le principe même du capitalisme ou libéralisme est évidemment discutable, mais le problème le plus visible, le plus évidemment scandaleux, le plus facile à exploiter dans des campagnes politiques, c'est celui de la criante injustice dans la répartition des revenus : le capital(iste) est beaucoup trop rémunéré et protégé par rapport au travail(leur). La gauche le dit depuis longtemps, mais cela s'est encore accentué avec l'économie-internet : les profits y sont démesurés, extrêmement rapides et très mal répartis. Une idée de génie, un gros investissement personnel en temps, en énergie et en financement, doivent être honnêtement rémunérés. Mais les profits en milliards de dollars, au détriment d'une nouvelle forme de prolétariat précaire, sont immoraux. L'ubérisation en est un exemple.

- Le Mammon à combattre est donc le «capitalisme de casino» (bourse, monnaies fictives, ...), l'accaparement d'une grande part des revenus du travail, le mépris des besoins des producteurs et des consommateurs, les systèmes fiscaux qui favorisent les plus fortunés au prétexte de la concurrence. Les capitalistes ont mieux réussi leur entente internationale que les travailleurs !

- On doit distinguer, au sein du système libéral, les patrons-travailleurs et les patrons-profiteurs. Ces derniers sont ceux qui gagnent leur vie largement en faisant travailler leur argent ou qui travaillent avec des revenus démesurés par rapport aux salaires de leur personnel. Pas besoin d'en rajouter ici sur les bonus et parachutes dorés qui nous permettent de facilement caricaturer le système. Par contre, beaucoup de patrons ou entrepreneurs sont des travailleurs qui méritent leur salaire : ils travaillent autant, voire plus, que leurs employés ; ils sont plus durement touchés que leurs employés lorsque l'entreprise a des problèmes : ils peuvent perdre non seulement leur travail, mais aussi leurs deuxième et troisième piliers. J'ai de la peine à comprendre l'indéfectible soutien que la plupart d'entre eux apportent aux associations et partis qui défendent les intérêts des patrons-profiteurs. Et leur refus des idées de gauche, même modérées, qu'ils craignent comme la peste : pourtant, l'horrible initiative de la Jeunesse socialiste («1 :12 pour des salaires équitables») refusée en 2013 par 65% des votants et tous les cantons, proposait que le plus haut salaire d'une entreprise soit au maximum 12 fois plus élevé (à temps équivalent) que le plus bas. La plupart des «petits patrons» qui l'ont combattue étaient en dessous, et parfois largement, de cette fourchette.

- La lutte contre le capitalisme ou Mammon peut donc comprendre la défense des agriculteurs indépendants, des petits commerçants, des médecins de proximité, des entreprises à répartition correcte des revenus, ...

- Le système économique libéral n'est supportable que s'il est subventionné par un système social performant, alors que ses défenseurs proclament en général que c'est le système social qui a besoin du libéralisme. Les salaires, puis les retraites, d'une très grande partie de la population sont si insuffisants que l'Etat-Providence doit offrir des aides sociales variées : bourses d'étude, aide à l'assurance maladie, prestations complémentaires, prise en charge d'une partie des prix de pension en EMS, aide au logement, ... L'économie libérale ne peut se passer de cette béquille financée par les impôts, alors que les libéraux, sans répit, exigent des baisses d'impôts, contestent la péréquation sociale, jouent avec la concurrence fiscale, défendent l'optimisation fiscale mais pas l'optimisation sociale. La gauche a cependant toutes les raisons de se battre (même si cela revient à préserver cette béquille) pour une fiscalité qui finance le système social et corrige les inégalités par la redistribution, puisque la droite refuse cette redistribution par les salaires. Et de combattre toutes les

tentatives de casses sociales qui visent à faire payer les problèmes économiques non par ceux qui bénéficient le plus du système, mais par ceux qui en profitent le moins. Je pense évidemment aux attaques contre l'âge des retraites, contre l'AVS, contre les prestations de l'assurance maladie.

- Le beau principe libéral de la responsabilité individuelle devient souvent, en fait, un droit d'accaparer les ressources sans la moindre conscience d'une responsabilité envers la collectivité et sans la moindre considération pour ceux qui produisent ces ressources.

- Le combat contre Mammon est prioritairement un combat pour les salaires : si tous les travailleurs pouvaient bénéficier d'un salaire suffisant, seule une toute petite minorité aurait besoin d'aide sociale. C'est un combat légitime et essentiel de la gauche que celui pour des salaires suffisants et indexés.

- Le combat contre Mammon est un combat contre une idéologie, ses applications concrètes et les personnes ou mouvements qui la défendent. Mais ce combat doit respecter des principes humanistes : on ne peut pas promettre de pendre «les capitalistes à la lanterne» ! Envenimer le débat par des menaces, des insultes, des destructions irraisonnées, des agressions physiques, contribue à une escalade qui n'est pas un gage de réussite et encore moins de bonheur collectif. On peut combattre sans les traiter de fascistes ceux qui ne pensent pas comme nous. J'entretiens avec plaisir des relations très amicales, non sans discussions parfois animées, avec quelques défenseurs du libéralisme.

Des adages et citations peut-être éculés mais pleins de sagesse

Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fassent. Cette «règle d'or» ou «éthique de réciprocité» (*wikipedia, art. règle d'or*), assez universellement évoquée dans les religions et philosophies, mériterait d'être tout aussi universellement appliquée ! On la trouve par exemple attribuée au Christ : *«Comme vous voulez que les hommes agissent envers vous, agissez de même envers eux»* (Luc 6, 31). Elle est souvent mise à une forme négative : **ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent.** La version positive engage bien davantage : ne pas faire de mal aux autres, c'est bien mais on ne sort pas forcément de l'égoïsme ; faire le bien est plus productif pour le bien commun !

Cet adage est une réinterprétation positive, bien dans l'esprit de l'amour du prochain, de l'antique loi du talion («*œil pour œil, dent pour dent*», par exemple dans la Bible : Exode 21, 23-25), qu'on interprète trop souvent uniquement comme une justification de la vengeance en oubliant qu'elle préconisait en fait une vengeance proportionnée (rien qu'une dent pour une dent).

Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Indissolublement lié à celui de l'amour de Dieu, c'est le second des deux plus grands commandements, selon le Christ (Marc 12, 31 notamment) qui reprenait un passage du Lévitique (19, 31). Je ne vois pas comment ce commandement pourrait n'avoir que des applications spirituelles. Dans sa parabole du bon Samaritain (Luc 10, 29-37), le Christ explicite la notion de prochain par la relation, provoquée par les circonstances, entre deux personnes, pourtant étrangères voire ennemies, l'une dans le besoin et l'autre ayant les moyens de l'aider. Le prochain n'est pas forcément dans mon cercle proche.

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. A prendre évidemment dans une logique de solidarité (ma liberté est liée à celle des autres) et non de concurrence (je dois / peux conquérir ma liberté en repoussant les limites de celle des autres).

Un pour tous – tous pour un. Déjà présente dans une œuvre de Shakespeare, la devise officieuse de notre pays a été utilisée en 1868 pour stimuler la générosité et la solidarité des Suisses après des inondations catastrophiques dans les Alpes. Il fallait consolider l'unité politique, sociale et morale, encore fragile, de la jeune Confédération. Elle s'est imposée ensuite, bien que sanctionnée par

aucune disposition constitutionnelle ou réglementaire. Utilisée à toutes les sauces, elle n'en a pas moins un sens éminemment concret.

Si tu veux être aimé, sois aimable. Si tu veux être respecté, sois respectable. Adages attribués à Benjamin Franklin et William Somerset Maugham. Clin d'œil notamment aux personnes disposant d'une parcelle d'autorité (= des droits et des devoirs !) sur les autres : gouvernants, enseignants, parents, policiers, officiers, ... Version du soussigné pour les formateurs d'opinion, religieux, journalistes, écrivains, influenceurs, ... : **si tu veux être cru, sois crédible.**

Ne te demande pas seulement ce que la collectivité peut faire pour toi, mais aussi ce que tu peux faire pour la collectivité. Relecture personnelle d'une citation de J.-F. Kennedy : *«Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays».*

Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. Martin Luther King, 31 mars 1968.

Il faut nous battre pour libérer le monde, pour abolir les frontières et les barrières raciales, pour en finir avec l'avidité, la haine et l'intolérance. Il faut nous battre pour construire un monde de raison, un monde où la science et le progrès mèneront vers le bonheur de tous. Ch. Chaplin, *Le Dictateur* (1940), discours final.

Et même, pourquoi pas : **Face au monde qui bouge, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement.** Francis Blanche

Moralisme et légalisme ? J'assume !

Tout cela est certes un peu moralisant ! Je l'admets et l'assume volontiers, car notre monde me semble souffrir actuellement davantage d'un manque que d'un excès de morale. Par morale, j'entends la capacité de distinguer le bien du mal et surtout de choisir le bien plutôt que le mal. Comme on a maintenant peur d'utiliser ce mot, un peu trop connoté (dans le sens d'un corset strict de valeurs conservatrices), on préfère en général parler d'éthique.

Le moralisme que je défends vaut largement l'immoralisme et l'amoralisme !

Quelqu'un (je ne sais plus qui) a dit que **«la vraie morale n'est pas celle qui nous prive de liberté et la vraie liberté n'est pas celle qui nous dispense de morale».**

Je reconnais et j'assume aussi le légalisme que l'on pourra dénicher dans ces réflexions. Si les lois sont les créatrices et les garantes des libertés et que les citoyens gardent la main sur leur fixation et leur application, elles sont préférables à une «loi de la jungle» qui désavantage les moins forts, les moins riches, les moins armés.

Légaliste, je n'ai cependant pas de prétention à la perfection ! Il m'arrive de m'accorder de menues dérogations : je traverse parfois lorsque le feu des piétons est rouge, il m'arrive de circuler à vélo sur un trottoir. Mais je le fais au grand jour, en veillant à ne mettre en danger que ma seule personne, en redoublant donc de prudence et de prévenance envers les autres usagers. Je ne me sens légitime à dénoncer les comportements d'autres personnes que s'ils ont ou peuvent entraîner des conséquences lourdes.